



Attouchement entre mineur de 4 et 8 ans

Par lili, le 14/04/2012 à 16:19

Bonjour,rnrnVoici mon histoire au moment des faits mon enfant avait 4 ans et son demi frère 8 ans à pulsieurs reprise l enfant de 8 ans a montrer son zizi et s'est frotté sur les fesse de mon enfant + bisou pres du sexe pas de pénétration a été subit lorsque je l ai appris j ai poser une signalement je me suis fait entendre mon enfant aussi depuis 3 ans son passé et mon ex redevenu mon conjoint a été convoqué avec son garçon pour classer l affaire seulement la mère de l enfant qui avait 8 ans a décider de porter plainte contre moi pour dénonciation mensongère et autres encore inconnu alors que dois je faire me défendre sachant que c' est mon fils qui a été victime dans cette affaire et qu il n' y a eu biensur aucun mensonge